

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1199 portant augmentation de l'avance accordée à l'Officier du Magasin Administratif de l'Intendance

n° 1199

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1963

Date de publication
25 septembre 1963

Date du numéro
30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le montant maximum de l'avance renouvelable accordée à l'officier gestionnaire du Magasin administratif du Service de l'intendance par arrêté n° 137 du 20 janvier 1959 est porté de dix huit mille francs métropolitains à Vingt et un mille francs métropolitains.